

Le Conseil Municipal,  
Vu l'état d'honoraires présenté par M. Reix, métieur-vérificateur à Royan  
décide,

- le règlement de la somme de 25.910<sup>f</sup> au profit de M. Christian Reix  
métieur-vérificateur à Royan, 10 rue des Amazones, c.c.p. Bordeaux  
1363-68, pour travaux de fixation du reliquat de créance D.G. du  
Casino Municipal,
- que la dépense sera mandatée Chap. XXXV - art 13 du Budget 1958  
un architecte pour l'école de la Renaissance

M. le Rapporteur oppose qui en attirant le retour du dossier "groupe  
scolaire de la Renaissance" il y aurait lieu pour éviter toutes pertes de  
temps de désigner l'architecte chargé de l'établissement du projet.

La Commission des Travaux, tenant compte d'une part de l'ordre du  
tableau établi par le Conseil Municipal dans sa séance du 17 septembre 1957  
et d'autre part du fait que les architectes du lotissement de la "Renaissance"  
sont M. Hoffelt et Legros, propos de choisir ces deux architectes pour  
faire l'étude du projet et contrôler les travaux.

Cette décision ne prendra un caractère définitif que lorsque M. le  
Préfet aura autorisé la construction du groupe scolaire soumise à son  
approbation. M. le Maire voudra bien alors passer avec les archi-  
tectes Hoffelt et Legros le contrat d'usage.

Approuvé par 12 voix - 7 contre - 2 abstentions.

: des C.R.S. - Le Conseil Municipal,

décide de passer une convention avec M. Flahaut, propriétaire,  
et de verser à l'entreprise S.O.P.C.Z. de Limoges, la somme de  
35.977<sup>f</sup> pour alimentation en eau de l'immeuble "Les Autans"  
qui a sens de casernement au C.R.S. versé, au cours de la  
saison estivale, renforcer la police locale.

Cette somme sera mandatée Chap. IV. Art 2 : police auxiliaire,  
salaires, installations, dépenses diverses..

Approuvé à l'unanimité

### III. Questions diverses

du C.G.D.F.R. - M. Seugnet, rapporteur, déclare :

"J'ai reçu, il y a une semaine, comme chacun d'entre vous, le <sup>compte des</sup> rapport de  
1958 du Comité des Fêtes.

Je constate qu'il pose des problèmes importants que nous n'avons pas eu  
le temps d'examiner à la Commission des Finances.